

Référence : <http://bfmbusiness.bfmtv.com/france/classement-les-departements-les-mieux-geres-et-les-autres-865085.html>

Mise à jour du 5 mars 2015 11h40

En regard des performances de gestion ci-dessous, le département de l'Ardèche est considéré comme le 59ème département dans le classement des départements « les mieux gérés ».

A titre indicatif, nous avons porté sur ce tableau, pour chaque item, les départements considérés comme « le meilleur » et « le moins bon ».

Dépenses de fonctionnement par habitant		
Ardèche	958 €	
☺ Yvelines	642 €	Rang:
☹ Creuse	1 467 €	61 è
Dépenses d'investissement par habitant		
Ardèche	268 €	
☺ Lozère	650 €	Rang:
☹ Indre et loir	175 €	29 è
Charges de personnel par habitant		
Ardèche	220 €	
☺ Yvelines	120 €	Rang:
☹ Corse du Sud	436 €	68 è
Impôts locaux par habitant		
Ardèche	336 €	
☺ Haute Corse	227 €	Rang:
☹ Hauts de Seine	445 €	55 è
Dépenses pour les collèges par habitant		
Ardèche	50 €	
☺ Seine Saint Denis	170 €	Rang:
☹ Aveyron	30 €	70 è
Dépenses de voirie par habitant		
Ardèche	118 €	
☺ Corse du Sud	357 €	Rang:
☹ Rhône	25 €	25 è
Dette par habitant		
Ardèche	712 €	
☺ Indre	60 €	Rang:
☹ Corrèze	1 448 €	77 è